

10/12/2016

**1 / 2 - Comment appréciez-vous l'idée d'une privatisation du parc de la Pendjari? Quelle conséquence la privatisation peut avoir sur l'avenir de la réserve?**

D'entrée, confier la gestion de la Pendjari à African Parcs n'est pas une privatisation. Normalement, on privatise des affaires potentiellement rentables. La Réserve de la Pendjari peut – même avec les appuis et subventions - juste prétendre à une couverture des coûts mais jamais à un bénéfice pécuniaire. La conséquence de cette mise en location-gérance sur l'avenir de la réserve dépend fortement de la mise en œuvre du projet et de l'implication effective de toutes les parties prenantes, surtout des populations riveraines. Le public a lamentablement échoué dans la conduite de la cogestion. Si on veut sauver les ressources naturelles, il faut une réforme profonde du secteur. Bien fait, la mise en location gérance du Parc Pendjari peut améliorer considérablement sa gestion et redonner espoir à cette réserve. De ce point de vue, nous apprécions hautement cette idée.

**3- Que deviendrait le Cenagref?**

Notre intérêt est la préservation effective et donc la pérennité de la Réserve de la Pendjari ainsi que d'autres réserves du Bénin. Si les structures responsables présentes n'y arrivent pas, il faut les remplacer par des meilleures. De notre avis, le CENAGREF a perdu toute crédibilité en soutenant un système d'exploitation véreux. S'il n'aura pas organisé la mafia locale, il a au moins tout fait pour couvrir des méfaits et des criminels. En outre, il n'a plus un profil d'agence public indépendant avec une identité autre que celle du service des Eaux et Forêts. Nous ne voyons donc plus sa raison d'être dans sa forme actuelle. Même la dissolution et le désarmement des eaux et forêts ne devrait pas être un tabou.

**4- Est-on obligé de privatiser le Parc pour le rendre plus attractif?**

Dans les conditions actuelles, on est obligé de décharger le CENAGREF et les Eaux et Forêts. Le défi est d'abord d'arrêter le saignement des ressources naturelles du pays par les services forestiers et de renforcer le rôle des communautés locales dans la gestion. Pour améliorer d'avantage l'attractivité touristique, il faut des investissements dans l'infrastructure du Parc.

**5- Le système de cogestion mis en place ne devrait-il pas permettre de mieux gérer le parc?**

Le système de cogestion mis en place entre les structures étatiques (CENAGREF) et les structures des populations riveraines (AVIGREF) devait permettre de bien gérer le parc, mais il faut le respect de tous les principes (surtout concertation étroite entre le CENAGREF et les AVIGREF sur les décisions à prendre; surveillance conjointe de la réserve impliquant des agents d'Etat et des villageois; accès aux ressources; partage des recettes). Prenant l'exemple de la surveillance conjointe, le CENAGREF est retourné à la surveillance par les militaires et les forestiers.

**6-Connaissez-vous African Parks? Si oui est-ce un opérateur digne de confiance?**

African Parks dispose d'expériences profondes de gestion dans une dizaine de parcs nationaux d'Afrique. Les parcs de Zakouma (Tchad) et Odzala-Kokoua (Congo), par exemple, étaient sur le point de disparaître du fait du grand braconnage. Actuellement, une renaissance de ces parcs est visible. On peut donc faire principalement confiance à un tel opérateur qui a fait ses preuves ailleurs. Cependant, il faut adapter la gestion au contexte de la Pendjari avec ses acquis récents et prévoir dans le contrat de mise en location gérance une gouvernance qui implique toutes les parties prenantes, notamment les communautés locales.

## **7- Quelles suggestions au gouvernement béninois?**

Déjà en 2012, nous avons réclamé un suivi indépendant et régulier pour mesurer l'effectivité de la gestion des aires protégées. Si le système de gestion en place n'est pas effectif, il faut le réformer avant de perdre la totalité des ressources. Nous suggérons donc au gouvernement béninois de continuer le projet de mise en gérance location de la Réserve de la Pendjari en forme de projet pilote. En cas de succès, il faut penser à étendre ce système aux autres réserve du pays sans céder aux pressions des nostalgiques qui vivent de la prédation des parcs.